

# "UN MOMENT CHARNIERE AU CESER"

Face à la presse, *Éric Chevée, président de l'instance des cent sages qu'est le Ceser (et qui sera candidat à sa succession), effectue une rentrée des plus actives.*

*République du Centre (toutes éditions) du 09/09/2020  
Echo Républicain du 10/09/2020*

**POLITIQUE** ■ Au Conseil économique, social et environnemental régional

## « Un moment charnière au Ceser »

Face à la presse, **Éric Chevée, président de l'instance des cent sages qu'est le Ceser (et qui sera candidat à sa succession), effectue une rentrée des plus actives.**

Rentrée offensive pour **Éric Chevée**, le président du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser). Au sortir du confinement, avec des conséquences économiques majeures liées à la pandémie, le Ceser (\*) s'est penché sur le devenir de la région et la formation de la jeunesse.

■ **Vous évoquez une actualité du Ceser forte. Quelle est-elle ?** Au printemps prochain, les conseils régionaux vont être renouvelés. C'est un moment charnière ! Pour le Ceser, il s'agit de mettre sur la table un certain nombre de choses. Nous allons publier trois grands rapports et des avis.

■ **Quand ?** À l'automne, dès octobre, nous allons d'abord évoquer les effets, positifs et négatifs, de la crise Covid. Par ailleurs, la section prospective (vingt membres du Ceser et dix experts extérieurs) propose un rapport sur la con-



**PRÉSIDENT.** *Éric Chevée, candidat à sa succession.*

séquence de la métropolisation de Tours et Orléans et s'intéresse aux effets produits, à une échéance de vingt ou trente ans.

Troisième document : nous mettrons sur la table un travail sur la conjoncture avec douze indicateurs (dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux). Figurent les objectifs que le Ceser assigne aux politiques publiques sur l'évolution de ces indicateurs. Avec, en point de départ, une « photographie » de la

situation pré-Covid (2018-2019).

■ **Et le dossier jeunesse ?** Le président Bonneau nous a saisis sur l'évaluation de la réforme de l'apprentissage. Cette politique nouvelle à examiner, pour les quatre prochaines années.

■ **D'autres sujets liés à l'enseignement ?** Oui, notre section évaluation travaille sur le décrochage en fin de première année universitaire. Le résultat de ces travaux sera livré au nouvel exécutif, en juin prochain.

■ **L'avenir de la région passe-t-il aussi par... le fret ?** Nous étions les seuls à crier dans le désert. Malgré tout, on a organisé un colloque sur le sujet, en octobre dernier. Pourquoi sommes-nous préoccupés par la question ? La région est traversée, chaque jour, par des milliers de camions, avec une valeur ajoutée négative. Car ce trafic ne génère que des inconvénients. En revanche, il y a une valeur ajoutée positive portée par notre pôle logistique régional, un pôle majeur à l'échelle de l'Europe. Parallèlement, aujourd'hui,

la part du fret ferroviaire représente 9 %. Sur le sujet, en France, on est nuls !

■ **Un axe à travailler ?** Il y a là des choses à proposer et c'est l'aspect environnemental qui nous guide. Ce lundi 7 septembre, on a décidé, pour faire le lien avec la Cop régionale, de former une coalition sur le fret ferroviaire. Nous avons des industries suffisamment lourdes dans la région. Nous pensons à l'agriculture, mais aussi au transport de matériaux, dans la perspective du grand Paris notamment. ■

**Propos recueillis par  
Philippe Ramond**

(\*) Le Ceser, à quoi ça sert ? Composé de cent membres, le Ceser a vocation à informer les élus régionaux et les décideurs du Centre-Val de Loire. Il produit des avis, rapports, contributions, vœux ou motions. Le Ceser répond aux sollicitations. Il peut être saisi par le président du conseil régional sur les politiques intéressant la région (à caractère économique, social, culturel, environnemental...). Il étudie les rapports de la Région et fait part de ses préconisations. Depuis février 2018, le Ceser peut être amené à produire un rapport pour répondre à une saisine citoyenne sur un sujet d'intérêt régional dès lors qu'une pétition rassemble 4.000 signataires. La prochaine session plénière est prévue le 12 octobre. ■